

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Séance du 08 décembre 2022**

**Sous la Présidence de Monsieur Justin VOGEL**

Nombre de membres en exercice : 37  
Nombre de membres présents : 36  
Absents excusés : 01

Date de convocation : 01/12/2022

**Délibération N° D-2022-0812-11**

**Membres présents : 36 membres**

Mesdames ROHFRIETSCH Anne-Marie, BERBACH Gisèle, DOTT Sylvie, ROTH Mireille, DYEUL Aurélie, BAUER Liliane, BOEHLER Denise, HALTER Estelle, RAPINAT Fabienne, DIETRICH Isabelle, JULES Adeline, HUCKERT Claudine, KUHN Josiane.

Messieurs LASTHAUS Jean-Claude, BOHR Freddy, BURGER Gaston, ZILLIOX Raymond, LUTTMANN Pierre, ROTH Pierre, KRIEGER Laurent, HABER Alain, SCHMITT Alfred, RUCH Jean-Jacques, GROSSKOST Alain, HELLER Jean-Luc, GINSZ Luc, NOE Vincent, JACOB André, WAGNER Jacky, TOUSSAINT Jean-Luc, HECKMANN Vincent, LAMBERT Jean-Charles, WEISS Henri, EHRHART Mathieu, NORTH Alain.

**Membres absents excusés : 1 membre**

Madame Christine BLANCHAIS

**Objet : Travaux de reconstruction de l'école maternelle et création d'un accueil périscolaire à Pfulgriesheim : modifications de marché pour travaux complémentaires**

Monsieur le Président informe le Conseil communautaire que la Commission d'appel d'offres a procédé à l'examen des projets de modifications de marchés concernant les travaux complémentaires au sein du groupe scolaire de Pfulgriesheim.

N° lot	Entreprise attributaire	Montant initial du marché HT	Montant des modifications antérieures HT	Montant de la modification proposée HT	Montant total du marché HT
14	Junger Fils	37 030,10 €	0,00 €	-5 154,60 €	31 875,50 €
17	EJ Energie	256 959,45 €	0,00 €	6 845,00 €	263 804,45 €
18	EJ Energie	81 265,14 €	3 540,00 €	-2 691,71 €	82 113,43 €
22	Willem TP	91 732,41 €	0,00 €	7 240,00 €	98 972,41 €

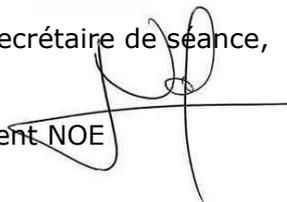
Le montant total des travaux supplémentaires laisse ainsi apparaître une plus-value de 14 085,00 € HT contrebalancée par une moins-value de 7 846,31 € HT, révélant ainsi une dépense complémentaire totale de 6 238,69 € HT (soit une plus-value par rapport aux marchés initiaux de ces lots de 1,34 %).

Après en avoir délibéré, compte tenu de l'avis favorable de la commission d'appel d'offres, le Conseil communautaire **approuve** ce projet de modifications du marché et **autorise** Monsieur le Président **à signer** l'ensemble des documents s'y rapportant.

Fait à Truchtersheim, le 09 décembre 2022

Le Secrétaire de séance,

Vincent NOE



Le Président,

Justin VOGEL

